



Séance ordinaire du 10 avril 2019

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance régulière est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, à la salle de délibérations de la MRC de Charlevoix, située au 4, place de l'Église à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires et conseiller suivant :

|                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| MM. Jean Fortin, maire      | Baie-Saint-Paul            |
| Pierre Tremblay, maire      | Les Éboulements            |
| Patrice Desgagné, maire     | L'Isle-aux-Coudres         |
| Gérald Maltais, maire       | Petite-Rivière-St-François |
| Patrick Lavoie, maire       | Saint-Hilarion             |
| Pascal Tremblay, conseiller | Saint-Urbain               |

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

La directrice générale procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 13 mars 2019
  3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 27 mars 2019
  4. Adoption des déboursés et des comptes à payer
- Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)**
5. FDT (Projets spéciaux) : octroi d'une aide financière à des promoteurs
  6. FDT : adoption des priorités d'intervention 2019-2020
  7. FDT : adoption des politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2019-2020
  8. FRCN : octroi d'une aide financière à un promoteur
  9. FDT : Fonds de soutien à l'émergence de projets d'entreprises
- Développement social intégré (DSI) Charlevoix**
10. Chantiers Jeunesse et Sécurité alimentaire : octroi de contributions financières à divers organismes
- Service de la Gestion des matières résiduelles et de l'environnement**
11. Projet pilote de bacs semi-enfouis à Petite-Rivière-Saint-François
  12. Consentement à la cession des contrats entre la MRC de Charlevoix et Gaudreau Environnement Inc.
- Divers**
13. Chambre de commerce de Charlevoix : demande d'aide financière pour le projet « Un emploi en sol québécois »
  14. Rapport de représentation
  15. Affaires nouvelles
    - 15.1. Demande de commandite : RISC (Tournoi de golf bénéfique)
    - 15.2. Demande de commandite : municipalité de Saint-Hilarion (Festival des pompiers de Charlevoix)
    - 15.3. Honoraires juridiques en évaluation foncière
    - 15.4. Fonds éolien de développement régional : aide financière octroyée à la Corporation du Centre d'archives régional de Charlevoix
    - 15.5. Corporation de mobilité collective de Charlevoix : avance de fonds



15.6. Appui à la ville de Baie-Saint-Paul concernant la chaire de recherche en médecine d'urgence rurale

15.7. MCCQ : projet de valorisation de la langue française par le biais d'activités culturelles

16. Courrier

17. Période de questions du public

18. Levée de l'assemblée

**53-04-19 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour, incluant les ajouts aux affaires nouvelles, est proposée par monsieur Patrick Lavoie et adoptée unanimement.

**54-04-19 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2019**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2019 soit adopté.

**55-04-19 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 27 MARS 2019**

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance du comité administratif du 27 mars 2019 soit adopté.

**56-04-19 4- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement

**QUE**, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

**Municipalité régionale de comté de Charlevoix**

|  |                   |
|--|-------------------|
| Chèques # 33968 à 34039  | 71 986,70         |
| Paiements Accès D - chèques # 725 à 741  | 184 472,73        |
| Paiements préautorisés JG-1208-1209-1210-1211-1212-1214-1215-1218-1219-1230-1235 | 95 407,97         |
| Salaires nets versés - rapport # 951 à 954                                       | 81 856,50         |
| <b>Total</b>   | <b>433 723,90</b> |

**Rendez-vous GRH de Charlevoix**

Chèques # 365 à 375 **Total 27 305,76**

**MRC de Charlevoix (Avenir d'enfant)**

Chèques # 11326 à 11333 **Total 2 000,00**

**TOTAL MRC, RVGRH, Avenir d'enfant**

**TOTAL 463 029,66**



**QUE** le conseil autorise le paiement des factures suivantes :

| <b>Fournisseur(s)</b> | <b># Facture(s)</b> | <b>Montant(s)</b>   |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Cégep de Jonquière    | 148100              | 5 081,90 \$         |
| Cégep de Jonquière    | 148099              | 11 727,45 \$        |
| ESRI                  | 90134896            | 5 380,84 \$         |
| MRC de Charlevoix-Est | CRF1900576          | 15 401,53 \$        |
|                       |                     | <b>37 591,72 \$</b> |

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath  
Directrice générale

**QUE** soit accepté les comptes payés de TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba), tels que déposés au présent conseil, soit dans le rapport mensuel du 14 mars 2019 au 10 avril 2019 et qui se détaillent comme suit :

**TNO Lac-Pikauba (Charlevoix)**

|                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| Chèque # 718               | <b>10 000,00</b> |
| Baux - chèques # 123 à 124 | <b>21 866,38</b> |
| <b>TOTAL</b>               | <b>31 866,38</b> |

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath  
Directrice générale

**57-04-19 5- FDT (PROJETS SPÉCIAUX) : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À DES PROMOTEURS**

**ATTENDU QUE** le plan de travail du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Charlevoix comporte un volet qui vise à soutenir des Projets spéciaux supportés et recommandés par le SDLE;



**ATTENDU QUE** le plan de travail du FDT 2018-2019 de la MRC de Charlevoix prévoit que la somme disponible par projet dans le volet « Projets spéciaux » est de 5 000 \$ maximum par projet;

**ATTENDU QUE**, conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre du FDT, trois projets sont recommandés :

| <b>Organisme</b>   | <b>Projet</b>  | <b>Contribution offerte</b> |
|--|--|-----------------------------|
| <b>L'Économusée du papier, la Papeterie Saint-Gilles</b> | <b>Étude de marché</b><br>Cette étude de marché portera sur les débouchés d'utilisation du papier fait main et à valeur ajoutée, les marchés corporatifs et les reproductions d'œuvres d'art, la recherche sur les procédés innovants ainsi que l'analyse de différents moyens de mise en valeur de la papeterie.  | 5 000 \$                    |
| <b>Club Bon Cœur de Charlevoix inc.</b>                  | <b>Projet pilote – exposition interactive</b><br>Le Club Bon Cœur désire mettre un premier jalon vers l'implantation d'une exposition permanente en offrant une exposition de plus courte durée « DE L'ESPACE À L'ASSIETTE »; cette expérience pilote servira à titre d'étude de faisabilité en lien avec leur mission d'éducation populaire dans le domaine de la santé et des saines habitudes de vie.                   | 3 000 \$                    |
| <b>Cirque équestre Ékasringa</b>                         | <b>Réflexion stratégique</b><br>Cette réflexion stratégique permettra à La Coopérative de solidarité Ékasringa d'effectuer un temps d'arrêt et de revoir les orientations à donner à sa coopérative dans le futur. Ékasringa a développé au fil des ans une série d'activités et de spectacles de cirque équestre dont l'originalité et la qualité ont séduit le public charlevoisien, les villégiateurs et les touristes. | 1 000 \$                    |

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC entérine la recommandation formulée par les employés du SDLE à l'effet d'octroyer une aide financière conformément aux recommandations ci-haut présentées dans le cadre du financement de trois projets soumis au fonds Projets spéciaux.

**QUE** madame Claudette Simard, préfet, et madame Karine Horvath, directrice générale, soient autorisées, au nom de la MRC de Charlevoix, à signer le protocole d'entente avec les bénéficiaires de l'aide financière accordée.



**58-04-19 6- FDT : ADOPTION DES PRIORITÉS  
D'INTERVENTION (2019-2020)**

---

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a signé un protocole d'entente en juillet 2015 avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale concernant le Fonds de développement des territoires (FDT);

**ATTENDU QUE** parmi les rôles et responsabilités de la MRC figurent l'obligation d'établir et d'adopter les priorités d'intervention pour l'année 2019-2020 en fonction des objets prévus au protocole d'entente;

**ATTENDU QU'**un travail d'analyse et de réflexion réalisé conjointement avec le Conseil de la MRC et l'équipe du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC a permis d'établir les priorités d'intervention pour les différents objets prévus dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) et qui sont les suivants :

- Planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle;
- Promotion et soutien de l'entrepreneuriat;
- Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- Soutien au développement rural, dans le territoire défini à cette fin.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix adopte les priorités d'intervention telles qu'établies et identifiées en fonction des objets prévus dans le cadre de l'application et de la mise en œuvre du Fonds de développement des territoires (FDT) pour l'année 2019-2020.

**QUE** la MRC de Charlevoix transmette la présente résolution, accompagnée du document résumant les priorités d'intervention établies dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) au Secrétariat de la Capitale-Nationale, et ce, aux fins de l'application de l'entente relative au FDT.

**QUE** ce document soit également déposé sur le site Web de la MRC de Charlevoix à des fins de consultation et transmis aux municipalités locales.



**59-04-19 7- FDT : ADOPTION DES POLITIQUES DE SOUTIEN  
AUX ENTREPRISES ET AUX PROJETS  
STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES  
MILIEUX DE VIE (2019-2020)**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a signé un protocole d'entente en juillet 2015 avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale concernant le Fonds de développement des territoires (FDT);

**ATTENDU QUE** parmi les rôles et responsabilités de la MRC figurent l'obligation d'établir et d'adopter une politique de soutien aux entreprises privées et collectives et une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, selon les modalités prévues au protocole d'entente;

**ATTENDU QU'**un travail de réflexion a été réalisé conjointement avec le Conseil de la MRC, l'équipe du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC et le comité consultatif quant au contenu de ces politiques de soutien pour l'année 2019-2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix adopte la *Politique de soutien aux entreprises privées et collectives* et la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, incluant l'offre de service et les programmes offerts, conformément au cadre d'application et de la mise en œuvre du Fonds de développement des territoires (FDT) pour 2019-2020;

**QUE** la MRC de Charlevoix transmette la présente résolution, accompagnée du document présentant les politiques de soutien établies au Secrétariat de la Capitale-Nationale, et ce, aux fins de l'application de l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT).

**QUE** ce document soit également déposé sur le site Web de la MRC de Charlevoix à des fins de consultation et transmis aux municipalités locales.

**60-04-19 8- FRCN : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN  
PROMOTEUR**

**ATTENDU** l'entente signée avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale le 14 août 2018 concernant la délégation du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN);

**ATTENDU** la politique d'investissement adoptée par la MRC de Charlevoix relative à l'admissibilité des projets au FRCN;

**ATTENDU** l'analyse réalisée par l'équipe du SDLE et les recommandations formulées au conseil de la MRC de Charlevoix quant à l'octroi d'une aide financière à un projet étudié dans le cadre du FRCN;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité



**QUE** la MRC de Charlevoix accorde une aide financière non remboursable à une entreprise dont le projet a été reconnu admissible dans le cadre du FRCN, et ce, selon les modalités établies suivantes :

| Projet   | Promoteur   | Aide financière accordée |
|--|---|--------------------------|
| Financement d'un projet de développement – automatisation des outils de production | Microbrasserie Charlevoix (Dossier no FR1809-418) | 60 000 \$                |

**QUE** la MRC de Charlevoix autorise le préfet, madame Claudette Simard, et la directrice générale, madame Karine Horvath, à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente établi avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

**61-04-19 9- FDT : FONDS DE SOUTIEN À L'ÉMERGENCE DE PROJETS D'ENTREPRISES**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a prévu à son budget 2019 une somme de 20 000 \$ provenant du FDT et devant être attribuée pour soutenir les entreprises en finançant notamment des études et des analyses préliminaires au développement de projet;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'adopter une politique d'investissement précisant les règles et les modalités d'application du Fonds et les critères d'analyse pour faciliter la recommandation de projets auprès du conseil de la MRC;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont obtenu une copie au préalable de la politique d'investissement et qu'une présentation de ce document a été réalisée, permettant d'obtenir des clarifications ou des réponses à certains questionnements;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement,

**QUE** la MRC de Charlevoix adopte la politique d'investissement, telle que présentée, concernant les modalités d'application du Fonds de soutien à l'émergence de projets d'entreprises, financé à partir du FDT, et pour lequel une somme de 20 000 \$ est disponible en 2019.

**62-04-19 10- CHANTIERS JEUNESSE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: OCTROI DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À DIVERS ORGANISMES**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix est le mandataire du projet coordonné conjointement avec la MRC de Charlevoix-Est du Développement social intégré (DSI) de Charlevoix;

**ATTENDU QUE** le plan d'action du DSI comporte divers chantiers qu'il y a lieu de soutenir financièrement en vue d'en favoriser l'avancement;



**ATTENDU QUE** le comité de coordination a analysé des projets soumis par les comités de partenaires œuvrant au sein de ces chantiers, notamment celui de la Jeunesse, et que ses membres ont formulé des recommandations à la MRC de Charlevoix quant à l'octroi d'une aide financière particulière à certains organismes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement,

**QUE** la MRC de Charlevoix, à titre de mandataire du DSI Charlevoix qui est coordonné conjointement avec la MRC de Charlevoix-Est, octroie une aide financière aux organismes suivants pour les supporter dans l'avancement de leurs actions associées au plan d'action du DSI Charlevoix (chantier Jeunesse):

| Projet   | Promoteur   | Somme accordée |
|--|---|----------------|
| <b>Chantier Sécurité alimentaire</b>                                 |   |                |
| Ouverture estivale du Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est | Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC) | 5 000 \$       |
| Repas scolaires pour la persévérance                                 | Forum jeunesse Charlevoix-Ouest                       | 1 320 \$       |
|  | Groupe Action Jeunesse                                | 3 600 \$       |
| Projet nourricier dans les municipalités                             | Centre communautaire Pro-Santé                        | 2 500 \$       |
|  | Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC) | 2 500 \$       |
| <b>Chantier Jeunesse</b>   |   |                |
| Projet d'intervention sociale au Camp le Manoir                      | Camp le Manoir des Éboulements                        | 5 750 \$       |
| Projet École-communauté  | Groupe Action Jeunesse                                | 30 000 \$      |

**QUE** madame Émilie Dufour, conseillère en développement social de la MRC de Charlevoix, soit mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution et pour coordonner le versement de l'aide financière octroyée à chacun des organismes identifiés.

**63-04-19 11- PROJET PILOTE DE BACS SEMI-ENFOUIS À PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

**ATTENDU** la demande de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François présentée à la MRC en vue d'obtenir une aide financière pour l'implantation d'un projet pilote de bacs semi-enfouis dans les secteurs de villégiature;

**ATTENDU QUE** la MRC reconnaît qu'elle peut contribuer à la mise en place du projet pilote compte tenu que l'un des objectifs est d'améliorer la collecte des ordures dans les secteurs de villégiature et d'évaluer l'impact de ce projet sur le volume de matières recyclées notamment;



**ATTENDU QUE** la Municipalité prévoit l'implantation de deux bacs semi-enfouis destinés à la récupération des matières recyclables, les autres bacs étant destinés à la collecte des ordures;

**ATTENDU QUE** la MRC offre sa collaboration pour favoriser le volume de matières recyclables dans les commerces, institutions et industries en fournissant les bacs nécessaires à la collecte et qu'il y a lieu de collaborer au suivi et à l'analyse des résultats de ce projet pilote afin de valider l'impact de celui-ci sur le volume de matières détournées de l'enfouissement pour voir s'il y a un intérêt à l'implanter ailleurs;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix offre une aide financière équivalente à 2 000 \$ maximum par bac semi-enfoui destiné à la récupération des matières recyclables, totalisant une aide financière maximale de 4 000 \$.

**QUE** cette dépense soit imputée au surplus accumulé non affecté du département de la Gestion des matières résiduelles.

**QUE** la MRC offre sa collaboration à la Municipalité quant au démarrage, au suivi et à l'évaluation des résultats du projet pilote.

**64-04-19 12- CONSENTEMENT À LA CESSION DES CONTRATS ENTRE LA MRC DE CHARLEVOIX ET GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.**

**ATTENDU QUE** Gaudreau Environnement Inc. a conclu une entente avec GFL Environmental Inc concernant la vente de ses actifs de la division de Québec (entreprise connue sous le nom de Matrec);

**ATTENDU QUE** dans le cadre de cette entente, il est convenu que GFL Environmental Inc. prendra en charge l'ensemble des contrats municipaux, commerciaux et institutionnels de Gaudreau Environnement Inc dans la grande région de Québec (incluant le secteur de Charlevoix);

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'accorder le consentement de la MRC de Charlevoix pour la cession des contrats en vigueur avec Gaudreau Environnement en faveur de GFL Environmental Inc. pour assurer le suivi et la poursuite des contrats en cours d'exécution;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix autorise mesdames Claudette Simard, préfet, et Karine Horvath, directrice générale, à signer pour et au nom de la MRC les avis de consentement à la cession des contrats suivants :

- Contrat de collecte, transport et traitement des matières recyclables entre la MRC de Charlevoix et Gaudreau Environnement Inc. (Contrat No REC-16-05-2017);
- Contrat de collecte et transport des matières organiques entre la MRC de Charlevoix et Gaudreau Environnement Inc. (Contrat No CMO-20181017);
- Contrat Écocentres : location de conteneurs, transport et traitement entre la MRC de Charlevoix et Gaudreau Environnement Inc. (Contrat No ÉCO-20-07-2016);
- Contrat de collecte des ordures entre la MRC de Charlevoix et Gaudreau Environnement Inc. (Contrat No ORD-2014-09-10);



**QUE** la MRC de Charlevoix transmette à qui de droit la copie signée de cet avis de consentement pour chacun des contrats ci-haut mentionnés.

**65-04-19 13- CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX :  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET  
« UN EMPLOI EN SOL QUÉBÉCOIS »**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée à la MRC de Charlevoix et à divers partenaires régionaux pour le financement d'une activité de promotion de la région de Charlevoix auprès d'immigrants à la recherche d'un emploi en sol québécois;

**ATTENDU QUE** cette aide financière doit être utilisée par le comité de suivi du projet pour financer la venue des immigrants en avion à partir de Montréal et à destination de St-Irénée (aller-retour dans la même journée);

**ATTENDU QU'**il y a lieu de développer une expertise dans la région pour coordonner ce genre de visite de séduction auprès des chercheurs d'emploi, notamment des immigrants;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une aide financière à la Chambre de commerce de Charlevoix d'au maximum 2 500 \$, à titre de partenaire du projet (le montant exact doit être estimé prochainement en raison des partenaires gouvernementaux ciblés qui doivent également s'impliquer financièrement dans le projet et confirmer leur participation en ce sens).

**QUE** la contribution financière de la MRC soit imputée au budget réservé pour des activités de promotion et prospection à même le budget 2019 du FDT (10 000 \$ pour des activités de promotion et prospection – département SDLE).

**14- RAPPORT DE REPRÉSENTATION**

**CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX**: monsieur Pierre Tremblay a représenté la MRC lors de l'annonce du projet de promotion du territoire auprès d'immigrants montréalais de la Chambre de commerce de Charlevoix « Un emploi en sol québécois ».

**MINISTÈRE DU TOURISME** : monsieur Pierre Tremblay a assisté à l'activité de consultation organisée par la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx, le 1<sup>er</sup> avril dernier à Baie-Saint-Paul.

**DÉFI OSENTREPRENDRE** : monsieur Jean Fortin a représenté la MRC lors de la présentation des lauréats de Charlevoix dans le cadre du Défi OSEntreprendre, organisé conjointement par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

**RAPPORT DE REPRÉSENTATION DU PRÉFET** : madame Simard a représenté la MRC de Charlevoix lors des activités et événements suivants :



- **Rencontre avec la députée Émilie Foster** : présentation de la Stratégie de développement socioéconomique de la MRC 2019-2029 à la députée de Charlevoix à l'Assemblée nationale;
- **SÉPAQ** : colloque réunissant les présidents et présidentes de tables d'harmonisation des parcs de la SÉPAQ à Duchesnay;
- **Rencontre avec la vice-première ministre et ministre responsable de la Capitale-Nationale, madame Geneviève Guilbault**, pour discuter d'enjeux et préoccupations des municipalités et MRC de la Capitale-Nationale;
- **Conférence des préfets de la Capitale-Nationale** tenue à Château-Richer le 28 mars 2019;
- **CIUSSCN** : rencontre et discussions avec les intervenants du milieu et les dirigeants du CIUSSS de la Capitale-Nationale concernant l'enjeu de pénurie de main-d'œuvre et de stratégies d'accueil et rétention de nouvelles populations;
- **Ministère du Tourisme** : participation à la consultation de la ministre, madame Caroline Proulx;
- **Table Agro-Touristique de Charlevoix** : participation au souper-bénéfice annuel de l'organisme (La Débâcle).

#### **15- AFFAIRES NOUVELLES**

##### **66-04-19 15.1- DEMANDE DE COMMANDITE : RISC (TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE)**

Il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC octroie une commandite de 125 \$ à l'organisme RISC dans le cadre du tournoi de golf bénéfice, une somme imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.

##### **67-04-19 15.2- DEMANDE DE COMMANDITE : MUNICIPALITÉ DE SAINT-HILARION (FESTIVAL DES POMPIERS DE CHARLEVOIX)**

Il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 500 \$ à la municipalité de Saint-Hilarion dans le cadre de l'organisation de la 27<sup>e</sup> édition du Festival des pompiers de Charlevoix qui se tiendra à Saint-Hilarion du 2 au 4 août 2019, une somme imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.

##### **68-04-19 15.3- HONORAIRES JURIDIQUES EN ÉVALUATION FONCIÈRE**

**ATTENDU QUE** certains dossiers particuliers traités au service d'évaluation foncière de la MRC de Charlevoix requièrent un appui juridique afin d'obtenir une opinion professionnelle de nature juridique;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de défendre le travail réalisé par la MRC quant à l'évaluation foncière de certaines propriétés à inscrire au rôle d'évaluation des municipalités locales;



**ATTENDU** l'accord des municipalités concernées par ces divers dossiers quant à la pertinence d'obtenir un appui juridique et à en défrayer la moitié des honoraires professionnels encourus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pascal Tremblay et résolu unanimement,

**QUE** la MRC de Charlevoix mandate la firme Tremblay, Bois, Migneault, Lemay, société d'avocats, pour la représenter dans le cadre des dossiers suivants, et ce, auprès du TAQ et des autres tribunaux, s'il y a lieu :

- Restaurant Mikes (Baie-Saint-Paul);
- Fumoir Saint-Antoine (Baie-Saint-Paul);
- C Hôtels (Petite-Rivière-Saint-François).

**QUE** la MRC de Charlevoix assume la portion de 50 % des dépenses inhérentes à cette défense et que l'autre portion de 50 % des coûts soit facturée à la ville de Baie-Saint-Paul et à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François selon les coûts encourus pour chacun de ces dossiers traités.

**69-04-19 15.4- FONDS ÉOLIEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE À LA CORPORATION DU CENTRE D'ARCHIVES RÉGIONAL DE CHARLEVOIX**

**ATTENDU QUE** la Corporation du Centre d'archives régional de Charlevoix a présenté une demande d'aide financière à la MRC de Charlevoix en vue d'obtenir une aide financière pour supporter ses activités en 2019-2020;

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix considère prioritaire de supporter le Centre d'archives régional de Charlevoix dans la réalisation de son plan d'action 2019-2020 qui comprend trois volets spécifiques : acquisition, traitement et diffusion;

**ATTENDU QUE** le territoire desservi par la Corporation du Centre d'archives régional de Charlevoix couvre les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est;

**ATTENDU QUE** la Corporation du Centre d'archives régional de Charlevoix a subi en 2018 une diminution de son financement provenant de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), occasionnant un manque à gagner d'environ 10 000 \$ dans le budget 2019-2020;

**ATTENDU QUE** le Centre d'archives régional de Charlevoix a également adressé une demande à la MRC de Charlevoix-Est qui a refusé d'accorder une aide financière à l'organisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une contribution de 10 000 \$ à la Corporation du Centre d'archives régional de Charlevoix pour la mise en œuvre de son plan d'action 2019-2020 et que cette aide financière fasse l'objet d'une analyse lors du dépôt d'un bilan annuel qui sera soumis à la MRC de Charlevoix.



**QUE** cette aide financière soit conditionnelle à la présentation par le Centre d'archives régional d'un plan de développement faisant état des avenues et solutions pour accroître les revenus autonomes de l'organisme.

**QUE** cette dépense soit imputée au budget du TNO Lac-Pikauba (département « *Promotion et développement économique* », dans le volet « *Fonds de visibilité* »).

**QUE** Claudette Simard, préfet, et Karine Horvath, directrice générale, soient autorisées à signer tout document relatif à la présente avec la Corporation du Centre d'archives régional de Charlevoix.

**70-04-19 15.5- CORPORATION DE MOBILITÉ COLLECTIVE DE CHARLEVOIX : AVANCE DE FONDS**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a confié à la Corporation de mobilité collective de Charlevoix le mandat d'assurer la gestion et de soutenir le développement des services de transport collectif et adapté sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Corporation a un budget d'exploitation de 817 000 \$ dont seulement 30 % des revenus ont été attribués jusqu'à maintenant;

**ATTENDU QUE** la Corporation a complété son premier trimestre et qu'elle sera à cours de liquidités au 30 avril 2019;

**ATTENDU QUE** les sommes en provenance du programme d'aide au développement du transport collectif et du programme de subvention au transport adapté du MTQ représentent 54 % du budget d'exploitation et que ces sommes dues pour l'année 2019 sont toujours en attente et qu'elles ne seront pas versées avant l'automne 2019;

**ATTENDU QUE** la Corporation s'engage à rembourser cette avance de fonds à la MRC de Charlevoix si, pour une raison particulière et exceptionnelle, les sommes prévues dans le cadre des programmes du MTQ n'étaient pas versés à la MRC;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix avance une somme de 185 600 \$ à la Corporation de mobilité collective de Charlevoix pour lui permettre de fonctionner et de remplir son mandat et ses obligations, cette somme correspondant à une avance de fonds sur les sommes qui seront versées pour l'année 2019 par le MTQ dans le cadre du programme d'aide au développement du transport collectif et du programme de subvention au transport adapté.

**71-04-19 15.6- APPUI À LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL CONCERNANT LA CHAIRE DE RECHERCHE EN MÉDECINE D'URGENCE RURALE**

**ATTENDU QUE** le docteur Richard Fleet, MD, PhD, CCM MU titulaire de la chaire de recherche en médecine d'urgence rurale, Université Laval, a un intérêt marqué pour la médecine d'urgence en milieu rural ainsi que pour la recherche scientifique in vivo;



**ATTENDU QUE** l'équipe de la chaire de recherche dirigée par le Dr Richard Fleet reconnaît notre milieu comme un de ceux qui correspondrait aux critères recherchés pour l'implantation d'une chaire de recherche en ce domaine et plus;

**ATTENDU** l'intérêt de la Ville de Baie-Saint-Paul de voir son centre hospitalier à la fine pointe de la technologie pour un centre primaire et qu'elle souhaite voir se développer la recherche scientifique in vivo et de la formation spécialisée dans le but de voir naître un service d'urgence rurale des plus développés;

**ATTENDU QUE** la ville de Baie-Saint-Paul a entrepris des démarches concernant les activités de la chaire de recherche en médecine d'urgence rurale, affiliée à l'Université Laval;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix appuie la ville de Baie-Saint-Paul dans le cadre de ses démarches et représentations auprès de différentes instances impliquées pour favoriser l'instauration d'un centre de recherche en médecine d'urgence rurale à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul.

#### **72-04-19 15.7- MCCQ : PROJET DE VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE PAR LE BIAIS D'ACTIVITÉS CULTURELLES**

---

**ATTENDU QUE** divers partenaires, dont le comité culturel de la Commission scolaire de Charlevoix, ont élaboré un projet pour favoriser les liens sociaux et affectifs entre les immigrants en Charlevoix, les nouveaux arrivants et les étudiants en musique, dans un contexte d'intégration;

**ATTENDU QUE** le projet a aussi pour objectif de permettre aux nouveaux arrivants en apprentissage du français de s'exprimer davantage en français et de parfaire l'utilisation de la langue française dans le cadre d'un exercice de création artistique par le biais du chant et de la musique;

**ATTENDU QUE** le coût total du projet est estimé à 7 752 \$ et que la contribution demandée au MCCQ est de 2 826 \$, l'autre portion du projet étant assumée par la Commission scolaire de Charlevoix;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix présente la demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) dans le cadre du programme de promotion du français lors d'activités culturelles en vue d'obtenir une aide financière de 2 826 \$ et que ce projet soit coordonné par l'agente de développement culturel de la MRC, madame Annie Vaillancourt.

#### **16- COURRIER**

---

##### **AUTRE MRC**

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est nous transmet le projet de règlement numéro 290-2019 visant à modifier le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.



## DIVERS

Le Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (R.I.S.C.) nous transmet leur journal *Le Rayon de Soleil*, édition Avril 2019.

La 9<sup>e</sup> édition du tournoi de golf de la Maison de la famille de Charlevoix aura lieu le 1<sup>er</sup> juin et nous sommes invités à y participer.

## 17- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

## 73-04-19 18- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Gérald Maltais et adoptée unanimement. Il est 16 h 50.

Karine Horvath  
Directrice générale

Claudette Simard  
Préfet